

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 31 MARS 2022.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 31 MARS 2022, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifiions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR » emploie 21,92 % de son actif en en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif

2/ La société «SICAV AVENIR» emploie 5,10 % de son actif net en titres OPCVM, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 5% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors des points cités ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 31 Mars 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 31 Mars 2022.

Tunis, le 16 Mai 2022
Le Commissaire aux Comptes :
Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 31/03/2022
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	913 430	954 281	924 629
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		58 586	284 167	175 745
b - Obligations et Valeurs assimilées		854 844	670 114	748 884
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		256 656	226 791	231 527
a - Placements monétaires	4-3	200 000	102 012	200 035
b - Disponibilités	4-9	56 656	124 779	31 492
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	958	348	1 015
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 171 044	1 181 420	1 157 171
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	4-7	2 725	2 742	3 620
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	20 230	20 817	16 910
TOTAL PASSIF		22 955	23 559	20 529
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-5	1 107 639	1 120 187	1 104 759
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	40 450	37 675	31 883
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		31 883	33 163	16
b - Sommes distribuables de l'exercice		8 567	4 512	31 867
ACTIF NET		1 148 089	1 157 861	1 136 641
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 171 044	1 181 420	1 157 171

ETAT DE RESULTAT
arrêté au 31 Mars 2022
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du	Période du	Période du
		01/01/2022 31/03/2022	01/01/2021 31/03/2021	01/01/2021 31/12/2021
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	12 602	10 761	56 896
a - Dividendes		-	-	11 135
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 602	10 761	45 760
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	3 169	1 589	5 684
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		15 771	12 351	62 580
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-1 966	-1 985	-7 945
REVENU NET DES PLACEMENTS		13 805	10 366	54 635
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	- 5 237	- 5 854	- 22 779
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 567	4 512	31 856
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	10
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 567	4 512	31 867
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	-10
* Variation des +/- values potentielles sur titres		11 249	-5 550	-31 352
* +/- values réalisées sur cession des titres		-7 440	3 777	14 089
* Frais de négociation de titres		-928	-821	-2 561
RESULTAT NET DE LA PERIODE		11 447	1 918	12 032

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Mars 2022
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Période du</i> 01/01/2022 31/03/2022	<i>Période du</i> 01/01/2021 au 31/03/2021	<i>Période du</i> 01/01/2021 31/12/2021
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	-		
a - Résultat d'exploitation	8 567	4 512	31 856
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	11 249	- 5 550	- 31 352
c - +/- values réalisées sur cession de titres	- 7 440	3 777	14 089
d - Frais de négociation de titres	- 928	- 821	- 2 561
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	- 33 147
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>	-		
a - Souscriptions	-	-	1 814
* Capital	-	-	1 821
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	- 18
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	10
b - Rachats	-	-	-
* Capital	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	11 447	1 918	- 19 302
<u>AN 4 - Actif Net</u>	-		
a - En début de période	1 136 641	1 155 943	1 155 943
b - En fin de période	1 148 089	1 157 861	1 136 641
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>	-		
a - En début de période	20 381	20 348	20 348
b - En fin de période	20 381	20 348	20 381
VALEUR LIQUIDATIVE	56,331	56,903	55,770
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,01%	0,17%	1,04%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31/03/2022

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 30 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2022, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Mars 2022, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours

en bourse à la date du 31 Mars 2022, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Mars 2022.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Mars 2022, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêt à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022 à 913 430 DT contre 954 281 DT au 31/03/2021, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Coût d'acquisition	882 099	919 909	907 040
- Actions et droits rattachés	-	200 148	128 397
- Titres OPCVM	56 628	79 069	56 628
- Obligations et valeurs assimilées	825 471	640 692	722 014
Plus ou moins values potentielles	2 060	16 614	-9 189
- Actions et droits rattachés	-	3 683	-10 408
- Titres OPCVM	1 957	1 266	1 127
- Obligations et valeurs assimilées	102	11 664	92
Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées	29 271	17 758	26 778
Total	913 430	954 281	924 629

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 12 602 DT pour la période allant du 01/01/2022, au 31/03/2022, contre un montant de 10 761 DT du 01/01/2021, au 31/03/2021, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
- Revenus des actions	-	-	8 998
- Revenus des Titres OPCVM	-	-	2 137
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	12 602	10 761	45 760
Total	12 602	10 761	56 896

4-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 200 000 DT au 31/03/2022 contre 102 012 DT au 31/03/2021, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2022	30/09/2020	31/12/2021
Compte à terme STB			
Placement au 29/06/2022(Taux 8,05%) 90 jours	200 000	-	-
Placement au 31/03/2022(Taux 8,05%) 91 jours	-	-	200 035
Placement au 16/11/2020(Taux 6,8%) 181 jours	-	102 012	-
Total	200 000	102 012	200 035

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent 3 169 DT pour la période allant du 01/01/2022, au 31/03/2022, contre 1 589 DT du 01/01/2021, au 31/03/2021, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
- Intérêts/ Placements à terme	3 169	1 589	5 684
Total	3 169	1 589	5 684

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/01/2022			
- Montant			1 104 758
- Nombre de titres			20 381
- Nombre d'actionnaires			19
Souscriptions			
- Montant			-
- Nombre de titres			-
- Nombre d'actionnaires nouveaux			-
Rachats effectués			
- Montant			-
- Nombre de titres			-
- Nombre d'actionnaires sortants			-
Autres effets s/capital			
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres			11 249
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres			- 7 440
- Frais de négociation de titres			- 928
Capital au 31/03/2022			
- Montant			1 107 639
- Nombre de titres			20 381
- Nombre d'actionnaires			19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Sommes distribuables de l'exercice en cours	8 567	4 512	31 867
Sommes distribuables des exercices antérieurs	31883	33163	16
Total	40 450	37 675	31 883

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022, à 2 725 DT contre 2 742 DT au 31/03/2021, et se détaille ainsi :

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
- Gestionnaire	577	584	573
- Dépositaire	2 148	2 158	3 047
Total	2 725	2 742	3 620

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2022, au 31/03/2022, 1 966 DT contre 1 985 DT du 01/01/2021, au 31/03/2021, et se détaillent ainsi:

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
- Rémunération du gestionnaire	1 675	1 694	6 765
- Rémunération du dépositaire	291	291	1 180
Total	1 966	1 985	7 945

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022, à 56 656 DT contre 124 779 DT au 31/03/2021, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
- Avoirs en banque	56 656	124 779	31 492
Total	56 656	124 779	31 492

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022, à 958 DT contre 348 DT au 31/03/2021, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Dividendes à recevoir	348	348	348
Retenue à la source sur BTA	-	-	-
Retenue à la source sur Obligation	610	-	667
Total	958	348	1 015

4-11 Autres Créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022, à 20 230 DT contre 20 817 DT au 31/03/2021, et se détaille comme suit :

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
TCL	- 17	2	- 37
Jetons de présence	11 345	13 306	9 500
Publicité et publications	5 841	4 547	4 200
honoraires(CAC)	-	2 634	-
Rémunération DG	-	-	-
Autres créditeurs (CMF)	98	99	97
Etat retenue à la source	228	230	56
PUBLICATIONS DIVERSES	2 735	93	3 094
Total	20 230	20 817	16 910

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2022, au 31/03/2022, à 5 237 DT contre 5 854 DT du 01/01/2021, au 31/03/2021, et se détaillent ainsi:

Libellé	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires(CAC)	1 641	1 318	7 134
- Redevance CMF	282	285	1 137
- TCL	49	31	414
- Jeton de présence	1 845	2 643	8 309
- Publicité & publication	1 420	1 573	5 772
- Rémunération DG	-	-	-
- Autres charges	1	4	13
Total	5 237	5 854	22 779

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/03/2022
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2022	%Actif	% Actif Net
Titres emis ou garantit par l'Etat		511 531,000	527 549,708	45,05%	45,95%
EMPT NAT 2021 B TN0008000838	1 500	150 000,000	157 898,302	13,48%	13,75%
EMPT NAT 2021 C TN0008000846	120	120 000,000	126 390,444	10,79%	11,01%
EPT NAT 1 2022 CF TN5XXZZ454U2	2 000	200 000,000	200 518,575	17,12%	17,47%
EPT NAT 3 2021 AF TNZBXQU5RZ91	2 200	21 120,000	21 732,201	1,86%	1,89%
EPT NAT 3 2021 AF TNZBXQU5RZ91	500	4 765,000	4 905,880	0,42%	0,43%
EPT NAT 3 2021 AF TNZBXQU5RZ91	1 000	9 550,000	9 830,644	0,84%	0,86%
EPT NAT 3 2021 AF TNZBXQU5RZ91	145	1 392,000	1 432,075	0,12%	0,12%
EPT NAT 3 2021 BF TNYZ06UGUZ33	49	4 704,000	4 841,587	0,41%	0,42%
Obligations		313 940,000	327 294,610	27,95%	28,51%
AMENBANK2009 B	500	9 980,000	10 262,576	0,88%	0,89%
ATL 2017-2 C	500	30 000,000	30 151,594	2,57%	2,63%
BH F SUB 2019-1	600	48 000,000	48 054,181	4,10%	4,19%
BH SUB 2016-1 B	1 000	40 000,000	42 163,288	3,60%	3,67%
BNA 2009 SUB	1 000	19 960,000	20 805,735	1,78%	1,81%
BNA SUB 2018-1 B	700	56 000,000	58 430,860	4,99%	5,09%
HL SUB 2015-1	1 000	20 000,000	20 437,444	1,75%	1,78%
STB 2020-1 C FIXE	300	30 000,000	32 524,274	2,78%	2,83%
TLF 2021-1 FIXE	600	60 000,000	64 464,658	5,50%	5,61%
TITRES OPCVM		56 628,380	58 585,670	5,00%	5,10%
FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	530	56 628,380	58 585,670	5,00%	5,10%
Total Général		882 099,380	913 429,988	78,00%	79,56%